



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an **Deux Mille Vingt Un** le **05 octobre** à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, salle des Fêtes à Orléat
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.



Date de convocation : 09/09/2021

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 12
votants : 14

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C,
MMS BARGOIN J, BLANCHOZ P, BRIVARY J.F,
MMS DUROHANY D, DURUPT S., GARMIS F.,
MMS MAURIN D, MAZELIER V, ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

ABSENTS : MMS DERBIAS J.L, GIRARD J.B,

POUVOIRS : MME TARTRY-LAVEST A. à M. GARMIS F.
M. MECKER A. à M. DURUPT S.

OBJET : Réalisation de deux forages d'eau potable sur le site de BASSINET
Pour sécuriser l'alimentation en eau potable, protection sanitaire et protection intrusion

Monsieur le Président présente au Comité le dossier de projet relatif aux travaux cités en objet, dressé par la Société Cabinet Merlin à laquelle a été confiée l'étude des dispositions relatives à ces travaux.

Suivant le mémoire explicatif et estimatif dont il donne lecture au Comité, ce programme permet des travaux de réalisation de deux forages d'eau potable pour sécuriser l'alimentation en eau potable, protection sanitaire et protection intrusion sur le site de Bassinet.

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :



07 OCT 2021

07 OCT 2021

.../...

Le Comité Syndical après l'exposé de Monsieur le Président, l'examen du dossier présenté et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le dossier Projet relatif aux travaux précités, dressé par la Société Cabinet Merlin dont le montant du programme s'élève à 500 000€ HT dont 454 000€ HT de travaux
- ✓ que ces travaux seront passés suivant la formule "procédure adaptée" selon l'article 2123-1 1° du Code de la commande publique,
- ✓ de donner tout pouvoir à Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution rapide des travaux.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Vincent MAZELIER



Le Président,

Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :

07 OCT. 2021

Publié le :

07 OCT. 2021

.../...